

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

Date de convocation
29 SEPTEMBRE 2023

Date d'affichage de convocation
29 SEPTEMBRE 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 21

Votants : 28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An, Deux Mille Vingt-Trois

Le 09 octobre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux et le site internet de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

Etaient présents : Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC,
Laurence RENARD, Roberto DRAPRON, Magali DOUSSE,
Jean TANCEREL, Brigitte BOUCHET, Denis GUYARD,
Raymond BESCO, Yolande GROBON,
Fabienne BELLIN-WEILL, Patrick MARQUET,
Guérigonde HEYER, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD,
Nicolas LARGESSE, Thérèse MALEM, Caroline LIGNOUX,
Isabelle SALOME, Anne DEUDON, Etienne DERVYN

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : Tristan JACQUES à Slimane MOALLA,
Emilie STELLA à Roberto DRAPRON,
Arnaud BOUTIER à Raymond BESCO,
Eliane GOLLIOT à Yolande GROBON,
Salem LABRAG à Guérigonde HEYER,
Charles RENARD à Laurence RENARD,
Stéphane BOUCHARD à Caroline LIGNOUX

Absent n'ayant pas donné de pouvoir : Denis VERGNIAULT

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

09 OCTOBRE 2023

Objet :

**Modification du tableau des
effectifs**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la fonction Publique, et notamment l'article L.313-1,

VU la délibération n°2023-031 du Conseil Municipal en date du 27 juin 2023 relative à la modification du tableau des effectifs,

CONSIDERANT la nécessité de modifier le tableau des effectifs compte tenu des recrutements en fonction des départs à la retraite et des mutations,

Le Maire propose au Conseil municipal :

- **Supprimer 1 poste d'attaché, à compter du 15/10/2023**
- **Créer 1 poste de rédacteur, à compter du 15/10/2023**
- **Supprimer 1 poste de technicien principal 1^{ère} classe, à compter du 15/10/2023**
- **Créer 1 poste de technicien, à compter du 15/10/2023**
- **Supprimer 1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, à compter du 15/10/2023**

- Supprimer 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, à compter du 15/10/2023
- Créer 2 postes d'adjoint technique, à compter du 15/10/2023
- Supprimer 1 poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe, à compter du 15/10/2023
- Créer 1 poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe, à compter du 15/10/2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Article 1^{er} et unique : ADOPTE** le tableau des emplois toutes filières confondues est ainsi modifié :

Catégorie		Effectif	Durée hebdomadaire de service (TC : temps complet)
Filière administrative			
Emploi de direction	Directeur général des services 2 000 à 10 000 habitants	1	TC
A	Attaché principal	3	TC
A	Attaché	3	TC
B	Rédacteur principal 1 ^{re} classe	1	TC
B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	TC
B	Rédacteur	10	TC
C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	7	TC
C	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	4	TC
C	Adjoint administratif	9	TC
	Total filière administrative	39	
Filière technique			
A	Ingénieur	1	TC
B	Technicien principal 1^{ère} classe	2	TC
B	Technicien	2	TC
C	Agent de maîtrise principal	4	TC
C	Agent de maîtrise	3	TC
C	Adjoint technique principal 1^{ère} classe	13	TC
C	Adjoint technique principal 2^{ème} classe	8	TC
C	Adjoint technique	41	TC
	Total filière technique	74	
Filière sportive			
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 1 ^{ère} classe	2	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2 ^{ème} classe	0	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2 ^{ème} classe	1	Temps partiel 70%
	Total filière sportive	3	
Filière animation			
B	Animateur principal 1 ^{ère} classe	2	TC
B	Animateur principal 2 ^{ème} classe	4	TC
B	Animateur	5	TC
C	Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	1	TC
C	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	5	TC

C	Adjoint d'animation	28	TC
C	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} cl	1	TNC (67,23%)
Total filière animation		46	
Filière Police Municipale			
C	Brigadier-Chef principal	2	TC
C	Gardien Brigadier	2	TC
Total filière Police Municipale		4	
Filière médico-sociale			
A	Puéricultrice classe normale	1	TC
A	Educatrice Jeune Enfants classe exceptionnelle	1	TC
A	Educatrice Jeune Enfant	3	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	2	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe normale	3	TC
C	ATSEM principal 1 ^{re} classe	0	TC
C	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	4	TC
C	Agent social principal 2 ^{ème} classe	1	TC
Total filière médico-sociale		15	
	Assistante maternelle	24	TC
TOTAL GENERAL			205

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne le sur le site internet de la ville : **11 OCT. 2023**

Certifiée exécutoire le : **11 OCT. 2023**

Le Maire



B. HOUILLON

Le Secrétaire de Séance



F. DULAC

